

## Rubrique aux aînés #6

### Comité MADA (Municipalité Amie des Aînés)

Tous les mois, il nous fait plaisir de vous informer sur les services communautaires pouvant répondre à différents besoins exprimés par les aînés de notre municipalité.

Membres : Michèle Guindon, Aline Germain, Yvan Hamelin, Claudette Béland, Richard Lavallée, Marie Voyer, Julie Ricard, Yvon Bourassa.



### Hébergement pour aînés : OMH Lac-aux-Sables (HPR)

Place de l'Erablière, 111 rue Lavallée, Lac-aux-Sables, tél. : 418 336-2079

Quoi? 11 logements subventionnés, soit 10 logements de 3 1/2 pièces et 1 logement de 4 1/2 pièces, non-meublés, laveuse et sècheuse en commun, avec aires communes, système de sécurité à l'entrée et sirène. Bâtiment de 2 étages sans ascenseur. Les aires communes sont les passages, la salle de lavage, toilette, salle communautaire (genre salon) et une salle à casiers pour entreposer les effets personnels.

Pour qui? Personnes âgées et personnes handicapées de 50 ans et plus (seul ou en couple) (ou personne handicapée de moins de 50 ans) de la communauté ou des environs. Un comité de sélection reçoit les demandes et les priorise en fonction de certains critères d'admission, dont le revenu maximum annuel de \$21,000. Un bail est signé et y décrit certaines conditions d'admission (ex. : pas de chiens) et certaines conditions de cessation de bail (ex. : pour cause d'incapacité)

Par qui? Le HPR est géré par un conseil d'administration; ce dernier est sous la responsabilité de l'Office Municipal d'Habitation (OMH) et est composé de 7 postes: 2 postes pour les locataires, 2 postes provenant du milieu socio-économique et nommés par le Ministère des Affaires municipales, et 3 postes de citoyens nommés par la municipalité du Lac-aux-Sables. S'ajoute le poste de directeur général, soit monsieur Jean-François Soulard.

90% du budget d'opération vient de la Société d'Hypothèque et de Logement.

Combien? Le coût annuel du logement ne dépassera pas 25% de votre revenu annuel, selon le rapport d'impôt de l'année antérieure (le loyer varie entre environ \$200. et \$450./mois)

- Seul l'entretien extérieur est compris dans le coût du logement mensuel (dénouement du stationnement, entrées, passage et entretien de la pelouse)
- Les frais supplémentaires inclus dans le coût mensuel du logement : stationnement de \$10./mois, électricité réparti sur 12 mois (environ \$35./mois). Tout autre frais tels une connection à Internet, téléphone, TV, les coûts pour laveuse-sècheuse communautaire de \$0.75, et les coûts du ménage dans les appartements sont au frais du locataire.

En conclusion, Place de l'Erablière est un bon choix pour l'aîné qui veut demeurer au Lac-aux-Sables, dans un milieu sécuritaire et sans avoir à faire l'entretien de sa maison.

Pour en savoir plus, contactez le Directeur Général, M. Jean-François Soulard : 418 336-2079

Michèle Guindon, prés. MADA.

**Nous vous invitons à découper cette page et à la conserver**